



## Découvert à cause de la banque

Par milga, le 08/03/2012 à 02:46

je reproche au banquier d'avoir utilisé mon compte a sa guise .... en début de l'année 2011 j'étais à découvert de 1350 € sur mon compte sans avoir UNE AUTORISATION DE DECOUVERT ...

je suis actuellement commerçante ,en janvier 2011 il y a eu une erreur de comptabilité pour un organisme de l'état la banque à laisser cet organisme débiter mon compte de 10.000 € SANS AUTORISATION DE DECOUVERT ..depuis ce jour la difficulté touche mon entreprise ..impossible de négocier avec la banque , je vis un enfer , évidemment impossible de payer les fournisseurs , salaires impôts ...

4 mois après mon banquier me donne une autorisation de découvert de 10.000 euros ..un peu tard mon entreprise est en danger avec tous les frais bancaires ,les retards de paiements des fournisseurs , des salaires,etc..

aucune négociation possible avec le banquier , aujourd'hui je suis interdiction bancaire mon entreprise est en danger ainsi que les salariés

j ai reproché au banquier ,qu'il aurait du me téléphoner avant de débiter mon compte a - 10.000€ ..je n'ose pas vous dire sa réponse ..**vous pensez que j'ai que ça a faire!! a vous téléphonez**

ou style ..vous me payer mes vacances

( frais bancaire 2011= 9.000€ )

par ce biais , j attends des conseils , je suis perdu , je ne sais plus comment faire , je n'ai pas les moyens de payer un avocat , vu ma situation financière actuelle, seule contre les banquiers devant un tribunal c'est impossible j'ai perdu en avance .. si petit ,contre eux